



IALE

\$ 5,000,000.00
\$ 5,500,000.00
\$ 45,219,000.00

son département
sieurs examinent
s.
naires lors de sa
s.

TE

a Nouveau-Brunswick

de Vauvois, France),
DIABÈTE,
COLE, ESTO-
HES et toutes
rables.

DE DES PLANTES
ais ou anglais,
sez

ET MARINS
- Montréal

le
rifié

ation du beurre
affectent la

nie. Le Sel
ie de pureté

CO.,

mes Fiers

en haute estime
de leur confiance
été gagnée par
nnètes et justes,
les produits les

inaux exclusive-
notre industrie;
tes par d'habiles
ées vers un seul
lument l'objectif

ation que nous
ue dans chaque
le nom "Inter-
ité.

dée définie d'as-
a qualité de nos
at de nos hautes
2

OOD Co.

DA

des plus intéressantes
s phases des soins et
gratuitement, à tout

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la
Coopérative Fédérée de
Québec et de la Société
des Jardiniers-Maraîchers 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111 Côte de
la Montagne. (Édifice Morin)
Québec, Case postale 129.—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC.
RÉDACTION
114, RUE ST-PAUL-EST, MONTRÉAL.

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée au
intérêt de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concernant
la rédaction doit s'adresser au
Directeur du "Bulletin de la
Ferme", Case postale 326,
Montréal.

Volume XIV

LE 23 DECEMBRE 1926

Numéro 51

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

"Le chemin de la fortune"

Appréciation de M. l'abbé J.-A.
Froment, aumônier de la Société
des Jardiniers-Maraîchers

A la fin du Congrès de la Société des Jardiniers-Maraîchers, tenu à Montréal, la semaine dernière, les congressistes ont eu l'avantage de voir dérouler devant leurs yeux un film cinématographique des activités de la Coopérative Fédérée de Québec. Au cours des délibérations du congrès, les jardiniers-maraîchers s'étaient montrés très favorables à la Coopération. Ils ont suivi toutes les parties du film avec un vif intérêt, et n'ont pas ménagé leurs applaudissements.

D'après le propre témoignage des spectateurs que nous avons eu l'occasion de rencontrer, ce fut pour tous une véritable révélation; tous ont été émerveillés à la vue de l'œuvre admirable et pratique que la Coopérative Fédérée accomplit, dans les différents domaines de la vie rurale, pour protéger les cultivateurs, en prenant les moyens nécessaires pour que la vente de leurs produits leur rapporte le plus d'argent possible.

Nous recevions déjà de nombreuses lettres de diverses parties de la Province, nous invitant à aller montrer "Le Chemin de la Fortune" aux cultivateurs de plusieurs localités; depuis le congrès de la semaine dernière, plusieurs jardiniers-maraîchers nous ont demandé cette faveur pour leurs paroisses respectives.

Ceux qui connaissent l'activité de M. l'abbé J.-A. Froment, aumônier de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la province de Québec et vicaire de la paroisse Saint-Martin, de Laval, et qui ont eu l'avantage d'apprécier le dévouement infatigable et éclairé qu'il met au service des meilleurs intérêts de la classe agricole, ne seront pas surpris d'apprendre qu'il a été un des premiers à inviter le président du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée à aller faire donner une représentation de ce film aux paroissiens de Saint-Martin.

Voici la lettre que M. l'abbé Froment adressait, ces jours derniers, à M. J.-Arthur Pâquet:

M. J.-Arthur Pâquet,
Président de la Coopérative,
Monsieur le président.

Je tiens à vous remercier d'avoir permis à nos congressistes de voir votre fameux film sur le travail vraiment extraordinaire accompli par la Coopérative Fédérée de Québec. Vraiment ce fut pour tous nos cultivateurs et jardiniers présents tout un sujet d'intérêt. Pour ma part je serais des plus heureux que toutes nos campagnes aient l'avantage de pouvoir constater par la vue de ce film ce que peut une coopérative bien organisée, où des hommes compétents et patriotiques cherchent avant tout le bien de la classe agricole.

A l'occasion, si la chose est possible, l'aumônier des Maraîchers vous recevrait chez lui et vous présenterait un nombreux auditoire pour apprécier votre travail.

Je me soustris, avec respect,

Votre dévoué,

J.-A. FROMENT, Vic. St-Martin.

Parmi les lettres d'appréciation que nous recevons à ce sujet, il convient de signaler celle d'un directeur de la Société des Jardiniers-Maraîchers, dont nous extrayons le passage suivant:

"J'ai assisté au congrès du commencement à la fin, j'y ai trouvé des révélations et une ère de prospérité future dans la Coopérative Fédérée de Québec. Réellement, il y a du sens et, beaucoup d'avantages dans la coopération. Des projets sont déjà à l'étude de la part des jardiniers de..."

Bientôt, nous serons en mesure de vous laisser connaître ces projets."

Nous regrettons que l'auteur de cette lettre très intéressante ait exprimé le désir que son nom ne fut pas divulgué.

Les témoignages d'appréciation qui nous viennent des représentants de la classe agricole, nous encouragent à redoubler d'ardeur dans l'accomplissement du programme d'action que nous nous sommes tracé pour défendre efficacement les intérêts des cultivateurs de la province de Québec.

Nous en sommes vivement reconnaissants et nous sommes disposés à faire tout en notre pouvoir pour que tous les cultivateurs aient l'avantage de se rendre compte des services que la Coopérative peut leur rendre.

NOTRE FROMAGE A L'ETRANGER



La photographie que l'on voit ici a été prise lors de l'arrivée, à Londres, d'un lot de boîtes de fromage expédiées par la Coopérative Fédérée. Il est intéressant de remarquer que ces boîtes, encadrées d'un et parfois deux fils de fer, par la Coopérative, sont arrivées en Angleterre en parfait état. La Coopérative protège ainsi toutes les boîtes de fromage destinées à l'exportation, et cela contribue à hausser la réputation de nos produits laitiers sur les marchés étrangers.